

l'Ordre des Chartreux ; mais je n'ai point la prétention d'en donner la collection *complète*. J'offre néanmoins aux amis de la science le résultat de mes investigations, bien persuadé qu'un avenir, assez rapproché peut-être, apportera encore son contingent à cette intéressante série.

J'ai annoncé, pour le moment, *vingt-cinq* sceaux de la Grande-Chartreuse, quoique leur quantité dépasse un peu ce chiffre ; mais comme plusieurs d'entre eux semblent se confondre pour le type, pour les légendes ou pour la dimension, j'ai cru devoir réduire ainsi leur nombre, me contentant de décrire les autres, afin d'éviter des reproductions de gravure inutiles.

L'*Introduction*, placée en tête de cet ouvrage, répond d'avance à la plupart des questions soulevées par l'examen des sceaux qui vont être soumis au lecteur. Je n'y reviendrai donc pas, et je passe à la description de tous ces petits monuments si curieux, en commençant, comme de raison, par ceux qui appartiennent à la Maison-mère et en les faisant suivre de ceux des autres chartreuses dans l'ordre même de leur fondation respective.

1. I. — *Anépigraphie* ; Dans le champ, un globe crucigère.

Sceau ogival. Mod.  $\frac{35}{25}$  Mm. Pl. I, n° 1.

A l'égard de ce sceau<sup>1</sup> que je considère comme un des

<sup>1</sup> Je dis bien un *sceau*, quoique je ne puisse établir la preuve matérielle de son existence d'après un monument de ce genre datant de cette époque ; mais cette existence est suffisamment établie par le fait même rapporté dans les lignes qui vont suivre, à savoir que cette figure complexe succéda à la simple croix dont on se servait avant le nouvel emblème : *Cum solâ cruce antiquitas uteretur*. Nous ne possédons malheureusement pas cet antique et premier sceau de l'Ordre ; mais nous en retrouverons l'image plus loin sur quelques autres appartenant à nos plus vieilles chartreuses. Peut-être même faut-il en voir un souvenir dans le contre-sceau que l'on verra figuré et décrit au paragraphe suivant. Qui sait, du reste, si nous n'aurons pas la bonne fortune de le rendre quelque jour à la lu-

plus ancien  
*fac-simile*  
*tusiana*<sup>1</sup>, j  
de cette h  
retrouve la  
un Chartre

*Reverendus*  
*præerat*<sup>2</sup> ang  
*et honoris Ca*  
*Balduini, et r*  
*pietate, Sanct*

mière?... Sav  
des problèmes  
Cependant,  
bault, qui per  
constituait pas  
ce globe n'a j  
*Chartreuse*. C  
plutôt un em  
différents scea  
donne pas une  
tout cas, ce ge  
quemment, de  
lien avec les s  
emblème. En

A côté d  
S

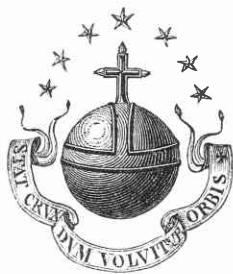
<sup>1</sup> Ms. in-f° c  
<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> édition  
<sup>3</sup> Il fut Gén

plus anciens de l'Ordre de saint Bruno et dont je donne le *fac-simile* d'après l'image intercalée dans l'*Historia Cartusiana*<sup>1</sup>, je crois devoir citer ici les lignes que l'auteur de cette histoire lui a consacrées et dont, au reste, on retrouve la traduction dans *La Grande-Chartreuse* par un Chartreux<sup>2</sup>.

*Reverendus Prior Dominus Martinus, professus almæ Cartusiæ, tunc præerat<sup>3</sup> angelicæ casæ Portarum, cum ad supremum electus est oneris, et honoris Cartusiensis culmen : sub Pontificatu Gregorii noni, Imperio Balduini, et regno S<sup>m</sup>i Ludovici noni. Erat noster Martinus vir scientiâ, pietate, Sanctitate clarissimus, in eoque relucebat humilitas singularis,*

mière?... Savoir attendre, espérer!... Là est souvent la solution de bien des problèmes.

Cependant, je trouve un contradicteur dans le Vén. Père Dom R. Herbault, qui persiste à croire que le globe crucigère avec le *Stat Crux* ne constituait pas originairement un *sceau* ; il est même porté à penser que ce globe n'a jamais constitué le *sceau proprement dit de la Maison de Chartreuse*. C'était, suivant lui, une armoirie (*stemma, gentilitium*), ou plutôt un emblème, un symbole qu'on a introduit naturellement dans différents sceaux. Son opinion est trop respectable pour que je ne lui donne pas une place à côté de la mienne. Peut-être a-t-il raison?... En tout cas, ce *gentilitium*, agrémenté de diverses façons, est employé fréquemment, de nos jours, dans une foule de circonstances qui n'ont aucun lien avec les sceaux de l'Ordre, et, par le fait, il est devenu un simple emblème. En voici deux spécimens :



A côté de cette image, on trouve cette indication :

*Sigillum parvum quo utitur Correrius Cartusiæ.*

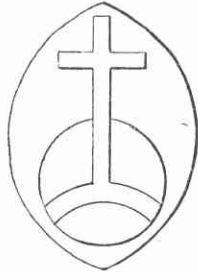
<sup>1</sup> Ms. in-f<sup>o</sup> de la Bibliothèque de la Grande-Chartreuse, p. 145.

<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> édition, imprimée à Montreuil, 1884, p. 141.

<sup>3</sup> Il fut Général de 1238 à 1242.

*charitas admirabilis et autoritas augustalis. Is gentilitium insigne, anno 1239, domui Cartusiæ tribuit ex orbe supposita cruce, compositum, quod adhuc integrum incorruptumque servat Sancta eremus, cum solâ cruce antiquitas uteretur. Monumentum ære perennius, et ritè cartusianæ constantiæ conveniens sic explicatum :*

CRUX STAT<sup>1</sup> DUM VOLVITUR ORBIS, &



MUNDO INCONCUSSA SUPERSTO.

« Ces armoiries, ajoute le modeste auteur de *La Grande-Chartreuse*<sup>2</sup>, sont gravées sur le cachet à l'usage de Dom Courrier de Chartreuse.... Un acte du 24 juillet 1388, passé en présence de Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie, entre les religieux de la Grande-Chartreuse et les habitants de la Ruchère au sujet de certaines limites, nous apprend que l'on grava sur les bornes servant aux délimitations « une croix, à globe du côté de Chartreuse une échelle de trois pas du côté des Échelles. » Sur les deux cartes si curieuses que les voyageurs rencontrent, en passant de la salle du Chapitre dans les cloîtres, les « termes » du Désert de Chartreuse sont également marqués par le globe et la croix ; on y trouve aussi la petite échelle en question.... »



On voit encore, dit-on, plusieurs de ces bornes armo-

<sup>1</sup> *Stat crux* a prévalu depuis.

<sup>2</sup> P. 141, en note.

riées dans les  
je ne les ai  
des *Limites*  
lesquelles ell  
ici et colori

J'ai retrou  
pierres-limit  
Miribel (ham  
nie de Cler  
pierre-limite  
de ladite bar  
de Merlas, qu  
une *couronn*  
dra ; — mais,  
ciseau d'un s

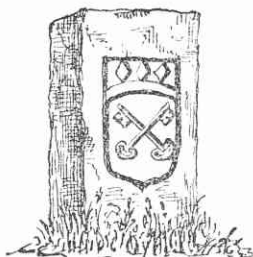
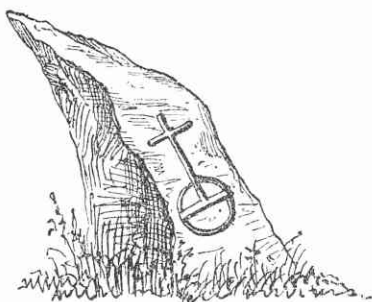


II. — S'  
VSIÆ OVE  
(*Sigillum pr*

<sup>1</sup> Le lecteur e  
les mots des lég  
tion de ces mot  
peut reproduire  
soit par quelque  
gende. Les mo  
croit devoir exis  
la non-réussite

riées dans les environs du Couvent de saint Bruno ; mais je ne les ai point vues ailleurs que sur les deux cartes des *Limites du Désert* dont il vient d'être parlé et sur lesquelles elles sont indiquées ainsi que je les représente ici et coloriées en rouge.

J'ai retrouvé aussi le globe crucigère sur plusieurs pierres-limites des propriétés de la Grande-Chartreuse à Miribel (hameau de la Marfé), sur la frontière de la baronnie de Clermont, et, à quelques pas de là, une autre pierre-limite aux armes assez grossièrement sculptées de ladite baronnie, posée sur le territoire de la commune de Merlas, qui en dépendait : deux clefs en sautoir sous une *couronne*, — couronne fort barbare, on en conviendra ; — mais, le granit n'est-il pas une excuse pour le ciseau d'un sculpteur de campagne ?



II. — S' PR — IOR [ IS E ] M DOM' C [ TRM ]  
 VSIE QVE PRIMA E IN ORDI [ DE CTR ] MVS<sup>1</sup>  
 (*Sigillum prioris et domus Cartusiæ quæ prima est in*

2.

<sup>1</sup> Le lecteur est prévenu que les petits traits horizontaux, placés entre les mots des légendes, sont l'indice d'une interruption ou d'une séparation de ces mots, soit par des signes particuliers que la typographie ne peut reproduire, mais que l'on retrouvera dans la gravure des sceaux ; soit par quelque portion du type même du sceau débordant sur la légende. Les mots placés entre [...] indiquent les lacunes que l'auteur croit devoir exister là où la légende manque par l'effet du temps ou par la non-réussite de l'empreinte.